Compétition d’innovation

Projet d’amélioration de l’accès à la justice pour les personnes victimes de discriminations liées au genre et aux orientations sexuelles en Tunisie

**Annexe 1.1 : Déclaration de candidature individuelle ou d’un groupement d'individus non structuré**

Je soussigné, <**Prénom et Nom**>, représentant de **<Indiquer le nom du groupe/équipe si besoin**>, présentant une candidature dans le cadre de la compétition d’innovation élaborée par le projet d’Amélioration de l’accès à la justice pour les personnes victimes de discriminations liées au genre et aux orientations sexuelles du PNUD, en tant que Demandeur pour le projet, <**Titre et acronyme du projet**>, déclare par la présente :

1. Être directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre du projet et n'agit pas en qualité d’intermédiaire.
2. Si la proposition est approuvée par le PNUD - Tunisie, assumer la fonction de Bénéficiaire avec toutes les responsabilités qui lui sont attachées, en particulier :
	1. Assurer la mise en œuvre de l’ensemble du projet ;
	2. Garantir que les dépenses du projet ont été financées dans le but de mettre en œuvre les activités arrêtées par le projet ;
	3. S’engager à respecter les conventions de partenariat, le cas échéant ;
	4. S’engager à cofinancer le projet tel qu’indiqué dans le Budget proposé ;
	5. S’assurer / affirmer que le projet n’a pas été soumis à d’autres financements et ne bénéficie pas d’un double financement.
3. Disposer de la capacité professionnelle et administrative nécessaire pour réaliser le projet proposé. En particulier, dans le cas d’un groupement d’individus, le porteur du projet assure la coordination au sein de l’équipe et est seul responsable du projet. Il possède des ressources humaines internes adéquates et des infrastructures adaptées pour assurer la bonne gestion et coordination du projet et la réalisation des activités dans les délais impartis ;
4. Disposer d’une capacité financière nécessaire pour mettre en œuvre le projet proposé ainsi que des sources de financement stables et suffisantes pour maintenir son activité tout au long de la période d’exécution du projet proposé ;
5. Le Demandeur déclare en outre que :
* Il, et le cas échéant ses partenaires, sont éligibles conformément aux critères définis dans les Lignes Directrices et ne se trouvent pas dans une des situations d’exclusion ;
* Il accepte les missions d’audit et de vérification des dépenses conduites par le PNUD Tunisie ;
* Il certifie que toutes les informations contenues dans les annexes 2.1 et 2.2 sont véridiques et complètes.

**Signature du Demandeur**

***Nom et Prénom Signature Date et lieu***